

Aux Groupe des Etats membres pour les Eaux Occidentales Septentrionales, au Conseil consultatif pour les Eaux Occidentales Septentrionales et à la Commission européenne.

05 Avril 2017

Cher Monsieur ou Madame

Je tiens à vous remercier de votre engagement et de votre collaboration dans le développement de mesures de gestion des pêches pour les zones protégées marines britanniques suivantes dans les eaux occidentales septentrionales:

- Anton Dohrn Seamount SAC
- East Rockall Bank SAC
- Geikie Slide and Hebridean Slope MPA
- Rosemary Bank Seamount MPA
- Solan Bank Reef SAC
- The Barra Fan and Hebrides Terrace Seamount MPA
- West Shetland Shelf MPA
- Wyvile-Thomson Ridge SAC

Les propositions initiales ont été publiées le 21 septembre 2016 pour une période de consultation de 12 semaines. Tous les États membres, les conseils consultatifs et les autres parties prenantes ont eu l'occasion de commenter. En outre, un atelier a eu lieu le 27 octobre 2016 auquel vous avez été invité.

Les propositions ont été mises à jour conformément aux commentaires reçus et sont publiées sur la page Web suivante

<http://www.gov.scot/Topics/marine/marine-environment/mpanetwork/SACmanagement/Offshore2017>

J'invite respectueusement les États membres à confirmer que vous avez un intérêt direct dans la gestion touché par les mesures visées, et que ces propositions disposent d'informations suffisantes pour commencer les négociations officielles. Si vous n'avez pas d'intérêt direct dans la gestion, la confirmation de cette demande est demandée. Je serais obligé de confirmer suffisamment d'informations avant le 30 avril 2017. Si vous avez des

questions de rédaction mineures, je propose que celles-ci soient traitées lors des négociations officielles.

En avant, je propose le processus suivant:

02 mai 2017 - Lettre aux États membres dont l'intérêt direct dans la gestion est touché par ces mesures qui amorce la période de négociation formelle de 6 mois.

02 juin 2017 - Délai pour toute question de rédaction à soumettre.

23 juin 2017 - J'ai provisoirement réservé cette date pour une réunion du sous-groupe de l'article 11. Cependant, afin de sauver les ressources de toutes les parties, la réunion ne se poursuivra que s'il y a un besoin évident. Indiquez si vous pensez que cela est nécessaire lorsque vous confirmez qu'il y a suffisamment d'informations.

31 juillet 2017 - Version finale envoyée aux États membres.

Au 31 octobre 2017 - Accord du groupe de haut niveau du EOS, et soumission à la Commission européenne.

6 - 10 novembre 2017 - Examen éventuel de la réunion du CSTEP.

Au 31 janvier 2018 - Mise en œuvre des mesures par la Commission européenne par un acte délégué.

Si vous avez des questions ou des problèmes, n'hésitez pas à nous contacter.

Meilleurs vœux



Michael McLeod
Head of Marine Conservation
Directorate for Marine Scotland
The Scottish Government